TITRE D'HABILITATION

L'employeur reconnaît à la personne à qui il remet ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.

ENTREPRISE	TITULAIRE	FONCTION
PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre 59529 HAZEBROUCK CEDEX Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092 secretariat@leboulanger-securite.fr www.leboulanger-securite.fr SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque SARL au capital de 50.000,00 €	M. CHELOUTI Kamel 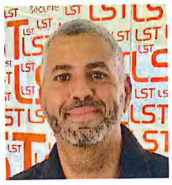	Technico-commercial polyvalent

		CHAMPS D'APPLICATION		
Personnel	Symboles d'habilitation électrique	Domaines de tension	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B0 ☐ H0 ☐ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☐ HT		
Chargé de Chantier	☐ B0 ☐ H0 ☒ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☑ HT	*Poste HT*	*Accès aux organes de sécurité dans les postes HT*
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B1 ☐ B1V	☐ TBT ☐ BT		
Chargé de Travaux	☐ B2 ☐ B2V ☐ B2V Essai	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'intervention BT	☒ BR	☒ TBT ☒ BT	*Local TGBT Tableau et armoire électrique*	*Vérification et remplacement des organes de sécurité notamment les BAES, ajout de disjoncteur si nouvel équipement (hors tension), et remplacement de batterie.*
Chargé de consignation	☐ BC	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'opérations spécifiques	☐ BE Manœuvres ☐ BE Essais ☐ BE Mesures ☐ BE Vérifications	☐ TBT ☐ BT		
Habilité Spécial		☐ TBT ☐ BT		

Documents Complémentaires	☐ Oui ☒ Non	

Date	04/01/2024	**Validité**	**04/01/2027**

POUR L'EMPLOYEUR

(Nom, prénom, fonction, cachet entreprise)

François LEBOULANGER

Président

PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre
59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092
secretariat@leboulanger-securite.fr
www.leboulanger-securite.fr
SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque
SARL au capital de 50.000,00 €

LE TITULAIRE

(Nom, prénom du salarié)

Kamel CHELOUTI

Technico-commercial polyvalent

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. CHELOUTI Kamel**

Signature du titulaire



Formation et évaluation :
FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 22/12/2023 par :
LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au 21/12/2028
Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connait les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
Signature du Médecin du Travail

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le site :
http://www.ameli.fr

Flashez ce QRCode pour vérifier la validité de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. CHELOUTI Kamel**

CACES ® numéro(s):
2023.12.486.0A.155567
2023.12.486.0B.155568

Délivré par :
FMD FORMATION
5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68
Inscrit dans la base INRS sous le N° : **FR065129-2**

FMD FORMATION

5 rue Pierre Bauve
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ® est protégée par un dépôt à l'INPI sous le numéro 03.3237295

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

LEBOULANGER LST FORMATIONS
Mme MAROTINE Priscilla
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que **M. Kamel CHELOUTI**

A suivi une formation : **CACES R486-A - PEMP Initial CAT A - B et complément de formation EPI adapté aux PEMP (Cat : A - B Débutant)**

Catégories : **R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE**
R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : **du 20 au 22 décembre 2023**

Durée : **21.00 Heures - (3.00 J.)**

Fait à COURRIERES, le 26 décembre 2023

Mélanie DUPLOUY
La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit

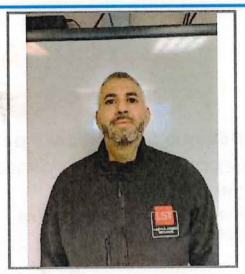

Titulaire :
M. CHELOUTI Kamel

Date de naissance :
24 juin 1980

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)
Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT - Type		Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	SEGOND Olivier	22/12/2023 21/12/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	SEGOND Olivier	22/12/2023 21/12/2028
C	Hors production			

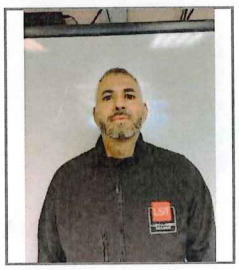

Titulaire : (en toutes lettres)
M. CHELOUTI Kamel

Date de naissance :
24 juin 1980

Signataire : (en toutes lettres)
Mélanie DUPLOUY
La Présidente

CACES ® R.486 Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2023.12.486.0A.155567 Porte-engins Non	SEGOND Olivier	22/12/2023 21/12/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	2023.12.486.0B.155568 Porte-engins Non	SEGOND Olivier	22/12/2023 21/12/2028
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

CACES® R 489

Utilisation des chariots à conducteur porté



Titulaire :
CHELOUTI KAMEL

Date de naissance :
24/06/1980

Signataire :
Desein Dominique/Gérant

Cat.	Catégories pour lesquelles le CACES® est valable	Obtenu le	N° du CACES®	Nom et prénom du testeur partie pratique	Expire le
1A	Transpalettes à conducteur porté. Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite	05 octobre 2022	2022.10.489.1A.0 0445	Dominique DESEIN	04 octobre 2027
1B	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)	*******	*******	*******	*******
2A	Chariots à plateau porteur (capacité de charge <= 2 t)	*******	*******	*******	*******
2B	Chariots tracteurs industriels (capacité de traction <= 25 t)	*******	*******	*******	*******
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale < 6 t)	05 octobre 2022	2022.10.489.3.00 446.	Dominique DESEIN	04 octobre 2027
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 t)	*******	*******	*******	*******
5	Chariots élévateurs à mât rétractable	05 octobre 2022	2022.10.489.5.00 447.	Dominique DESEIN	04 octobre 2027
6	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m)	*******	*******	*******	*******
7	Conduite hors-production des chariots de toutes catégories	*******	*******	*******	*******

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces



Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® (employeurs) ou pour éditer l'attestation correspondante (titulaire) consulter la base de données CACES® sur le site

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire :
CHELOUTI KAMEL
CACES® numéro(s) :
2022.10.489.1A.00445
****
****
****
2022.10.489.3.00446.
****
2022.10.489.5.00447.
****
****

Délivré par :

A2S conseil

A2S CONSEIL
6 Ter rue du docteur rousseau 59660 Merville
contact@22s-conseil.fr **03.28.48.53.38**

Inscrit dans la base INRS sous le n° ICSCAC252

AG2C

56, Rue d'Artois
62231 COQUELLES
03.28.48 .53.38

CACES®R 489

Le nom CACES ® est protégé par un dépôt de marque à l'INPI

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS